

L'ÉCOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur

MERCIER & CIE., Editeurs

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE par an, payable d'avance

Les abonnements partent du premier janvier et ne se prennent pas pour moins d'une année. Ceux qui s'abonneront dans le courant de l'année recevront tous les numéros parus depuis le premier janvier. Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, Ecole normale Laval, Québec; celles ayant rapport à l'administration, à MERCIER & CIE., 16, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

SOMMAIRE.—Actes officiels — Liste des récompenses accordées à l'Exposition scolaire. — PEDAGOGIE : Enseignement de la lecture—des diverses méthodes. — PARTIE PRATIQUE : II. Dictée et devoir — III. Dictée expliquée grammaticalement — Leçon de géographie—Les fables de La Fontaine à l'école primaire—Etude des contraires.— Quelques synonymes — Problèmes.

ACTES OFFICIELS

Bien que la liste ci-dessous ait déjà paru dans la plupart des grands journaux, nous croyons devoir la publier, parce que les grands journaux ne se conservent généralement pas, tandis que l'on tient à garder la file d'une publication périodique; il arrive souvent que les instituteurs aient besoin de référer à des documents officiels de cette nature.

Commission de l'Exposition scolaire.

L'hon. Gédéon Ouimet, Officier de l'Instruction publique et Surintendant de l'Instruction publique — Président.

Le Révd. M. H. A. B. Verreau, prêtre, Officier d'Académie et Principal de l'école normale Jacques-Cartier.

M. Urgel Eugène Archambault, Officier d'Académie et principal de l'Académie commerciale catholique de Montréal.

M. Frank W. Hicks, professeur à l'école normale McGill.

J. O. CASSEGRAIN, Secrétaire.

Jury de l'Exposition scolaire.

M. J. W. Dawson, principal de l'Université McGill.

M. R. W. Heneker, Chancelier de l'Université de Lennoxville.

Révd. Th. Hamel, prêtre., directeur du séminaire de Québec.

Révd. A. Nantel, prêtre., supérieur du collège de Ste. Thérèse.

Révd. P. Lagacé, prêtre., principal de l'école normale Laval.

W. H. Hicks, principal de l'école normale McGill.

Révd. J. Séguin, prêtre., professeur au collège de Joliette.

Le Très-Cher Frère Réticius, Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes.

M. C. Brault, Inspecteur d'écoles.

M. S. P. Robins, Surintendant des écoles protestantes de Montréal.

M. H. A. Howe, principal du High School de Montréal.

M. J. D. Schmoult, professeur d'agriculture au collège de Ste. Anne Lapocatière.

M. A. D. Lacroix, principal de l'Académie Ste. Marie.

M. F. X. P. Demers, directeur de l'Académie commerciale catholique de Montréal.

M. J. Ahern, professeur à l'Académie commerciale catholique de Montréal.

LISTE officielle des récompenses accordées par le jury de l'Exposition scolaire, faisant partie de l'Exposition de la Puissance du Canada, tenue à Montréal, du 14 au 24 septembre 1880.

EXPOSITION DES ÉCOLES CATHOLIQUES

Comité de l'Assomption.

4(a) Ecole élémentaire de l'Épiphanie — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comité de Beauharnois.

6½(b) Pensionnat de Beauharnois — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comité de Berthier.

10 Académie St. Joseph, Clercs de St. Viateur — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comité de Chambly.

14 Ecole de la Côte Noire, Longueuil — Mention honorable à madame Dulude, institutrice.

15 Ecole modèle de St. Hubert — Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. M. Emard, instituteur.

Comité de Chicoutimi.

18 Ecole élémentaire, St. Alexis — Mention honorable à Delle Lavoie, institutrice.

Comité Dorchester.

24 Ecole modèle de Ste. Claire — Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. E. Roy, instituteur.

24½ Couvent de St. Anselme — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comité des Deux-Montagnes.

33 Ecole élémentaire de St. Hermas — Mention honorable à Delle E. Labrosse, institutrice.

- 34 Ecole..... St. Joachim—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à Delle C. Dupuis, institutrice.
- 39 Ecole modèle de Ste. Scolastique—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. A. Dallaire, instituteur.
- 39½ Couvent de Ste. Scolastique—Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté de Gaspé

- 43 Ecole élémentaire de Cloridormes—Mention honorable à l'Institutrice pour l'enseignement du français.
- 48 Ecole élémentaire de St. Norbert—Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté d'Hochelaga.

- 51 Ecole de filles, Côteau St. Louis—Mention honorable pour travaux d'élèves.
- 52, Académie St. Jean-Baptiste (Montréal)—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. T. Dorais, instituteur.
- 52½. Académie Marie Rose, St. Jean-Baptiste—Mention honorable pour travaux d'élèves.
53. Académie St. Joseph d'Hochelaga—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. B. Demers, instituteur.

Comté de Kamouraska.

60. Ecole modèle de St. Denis de Kamouraska—Mention honorable pour travaux d'élèves.
- 62½. Académie de Ste. Anne Lapocatière—Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté de Laprairie.

63. École élémentaire No. 2, St. Constant—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. I. Nadon, instituteur

Comté de Laval.

69. Ecole du bord de Peau, Ste. Dorothée—Mention honorable pour l'enseignement de l'arithmétique.

- 71 Ecole modèle de St. Martin—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. A. Cléroux, instituteur

- 72½. Académie de filles de Ste. Rose — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté de Lévis.

73. Ecole modèle de St. Joseph de Lévis—Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté de Mégantic.

- 77½ Couvent de St. Ferdinand d'Halifax—Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté de Nicolet.

86. Ecole de St. Pierre-les-Becquets — Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à Mlle B. Dubuc, institutrice.

Comté de Portneuf.

- 90½. Académie de St. Augustin — Mention honorable pour travaux à l'aiguille.

Comté de St. Hyacinthe.

97. Ecole modèle de St. Charles—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Noé Gervais, instituteur.

98. Ecole modèle de St. Hyacinthe—Mention honorable pour travaux d'élèves.

- 98½. Académie de Notre-Dame de Lorette — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté de Shefford.

99. Ecole modèle de Waterloo.—Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté de Soulanges.

- 103 Ecole modèle de St. Zotique—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Odilon Caron, instituteur.

Comté de St. Maurice.

104. Académie de Ste. Gertrude — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Comté de Témiscouala.

- 111½. Couvent de Cacouna — Mention honorable pour travaux à l'aiguille

Comté de Vaudreuil.

- 116 Ecole modèle de Vaudreuil — Mention honorable à M. M. A. Moffatt pour l'enseignement du dessin

Comté de Verchères.

- 116½. École modèle de Belœil—Mention honorable pour travaux d'élèves.

118. Académie de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Verannes—Mention honorable pour travaux d'élèves.

119. Pensionnat de Verchères —Mention honorable pour travaux d'élèves.

Collèges industriels et Instituts religieux.

125. Collège de St. Thomas de Montmagny—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Candide Dufresne, directeur.

125. Collège Commercial de St. Césaire (Rouville) —Mention honorable pour travaux d'élèves.

- 125½. Collège de West Farnham (Shefford)—Mention honorable pour travaux d'élèves.

126. Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes — Les Frères des Ecoles Chrétiennes avaient répondu à la demande du Surintendant de l'Instruction publique et de la Commission de l'Exposition scolaire, en acceptant la place que la Commission leur avait assignée dans l'espace obtenu pour son propre usage au Palais de l'Exposition. Ils avaient par là même accepté l'examen et la décision du jury choisi par cette Commission et ratifié par le Comité permanent de l'Exposition de la Province de Québec. Mais comme la commission scolaire a acquis, le 24 septembre, la preuve que les Frères, dès le 17 du même mois, s'étaient mis au rang des exposants ordinaires en payant leur entrée au Comité permanent de l'Exposition,—elle déclare que par là ils se sont soustraits à sa juridiction, et qu'en leur accordant une récompense, il y aurait double emploi, puisque tous les diplômes sont donnés par le Comité permanent de l'Exposition.

127. Congrégation de Notre-Dame — Diplôme de 1ère classe pour l'ensemble des travaux des couvents sous son contrôle.

128. Couvent du Mont Ste. Marie — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves

129. Couvent de St. Romuald de Lévis — Mention honorable pour travaux d'élèves.

131. Couvent de St. Thomas de Montmagny — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

132. Couvent de St. Roch, Québec — Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

133. Couvent de l'Assomption—Mention honorable pour travaux d'élèves.

134. Couvent de Sorel—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

- Couvent de St. Christophe — Diplôme de 2e classe pour travaux d'écoles.

135. Couvent de Chambly — Mention honorable pour travaux d'élèves.

141. Couvent de Chateauguay—Mention honorable pour travaux d'élèves.

144. Couvent de St. Eustache — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

147. Couvent de la Côte St. Paul—Mention honorable pour travaux d'élèves

149. Couvent de St. Athanase—Mention honorable pour travaux d'élèves.

150. Couvent de Bellevue—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

155. Couvent de Laprairie — Mention honorable pour travaux d'élèves.

156. Couvent St. Aubert — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

157. Couvent de Ste. Croix — Mention honorable pour travaux d'élèves.

160. Couvent de Ste. Famille—Mention honorable pour travaux d'élèves.

163. Académie de la rue Visitation, Montréal — Mention honorable pour travaux d'élèves;

164. Couvent du Sacre-Cœur, Montréal — Mention honorable pour travaux d'élèves.

167. Académie St. Joseph, Montréal — Mention honorable pour travaux d'élèves.

168. Couvent de la Pointe aux Trembles — Mention honorable pour travaux d'élèves.

170. Couvent de Sherbrooke.—Mention honorable pour travaux d'élèves.

171. Couvent des Cèdres—Mention honorable pour travaux d'élèves.

174. Couvent de Ste. Thérèse — Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

175. Couvent de Terrebonne—Mention honorable pour travaux d'élèves.

Sœurs de la Présentation de Marie.

170. Couvent de St. Hugues — Mention honorable pour travaux d'élèves.

181. Couvent de St. Alexandre — Mention honorable pour travaux d'élèves.

182. Couvent de St. George, Henriville — Mention honorable pour travaux d'élèves.

183. Couvent de West Farnham — Mention honorable pour travaux d'élèves.

184. Couvent de St. Aimé — Mention honorable pour travaux d'élèves.

185. Couvent de St. Ours — Mention honorable pour travaux d'élèves.

186. Couvent de St. Césaire — Mention honorable pour travaux d'élèves.

188. Pensionnat de St. Hyacinthe (ville)—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves

189. Couvent de Coaticook—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

Sœurs de Ste. Anne.

194. Couvent de St. Henri — Mention honorable pour travaux d'élèves.

196. Couvent de Ste. Geneviève — Mention honorable pour travaux d'élèves.

197. Pensionnat de Villa-Anna de Lachine — Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

198. Académie de St. Ambroise — Mention honorable pour travaux d'élèves.

201. Couvent de St. Jacques — Mention honorable pour travaux d'élèves.

204. Couvent de St. Rémi — Mention honorable pour travaux d'élèves.

207. Couvent de Vaudreuil — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Sœurs du Bon Pasteur (Québec).

214. Couvent du Bon Pasteur, Québec — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

Sœurs de la Charité.

217. Couvent de la Malbaie — Mention honorable pour travaux d'élèves.

219. Couvent de St. Calixte de Somers-et—Mention honorable pour travaux d'élèves.

220. Pensionnat de Deschambault — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

221. Couvent des Sœurs de la Charité, Québec (ville) — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie.

223. Couvent de Longueuil — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Sœurs de Jésus-Marie.

225. Pensionnat de St. Joseph de Lévis—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

Sœurs de l'Assomption.

228. Couvent de St. Grégoire—Mention honorable pour travaux d'élèves.

229. Couvent de la Baie du Febvre — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Sœurs Ursulines de Trois-Rivières.

230. Couvent des Ursulines de Trois-Rivières — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

Sœurs Marianites.

231. Couvent de St. Laurent — Mention honorable pour travaux d'élèves.

Sœurs Grises de Montréal.

235. Asile de Nazareth, Montréal — Diplôme de 1ère classe pour travaux des élèves de l'institution catholique des jeunes aveugles.

Montréal (ville).

238. Les Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal—Diplôme de 1ère classe pour constructions et organisation scolaires, et pour l'ensemble des travaux des écoles sous leur contrôle.

Ecoles sous le contrôle des Commissaires C. R. de Montréal.

239. Académie Commerciale Catholique de Montréal— Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves, diplôme de 1ère classe à M. F. X. P. Demers, directeur, et diplôme de 1ère classe à M. L. A. Brunet, professeur, pour travaux littéraires.

240. Académie Ste. Marie—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves, et diplôme de 1ère classe à M. A. D. Lacroix, principal.

241. Académie St. Vincent—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. H. O. Doré, principal.

242. Académie St. Patrice — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. H. C. O'Donoghue, principal.

243. Académie St. Antoine—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. P. L. O'Donoghue, principal.

244. Académie St. Denis — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. L. A. Primeau, principal.

245. Académie de Mme Marchand — Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

246. Académie de Mlle O'Keefe — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

247. Ecole de Mlle Cronin — Mention honorable pour travaux d'élèves.

248. Ecole de Mlle Phélonise Thibodeau—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

249. Ecole de Mlle Blanchard—Mention honorable pour travaux d'élèves.

250. Ecole de Demoiselles Thibodeau — Mention honorable pour travaux d'élèves.

251. Ecole de Mlle Paré—Mention honorable pour travaux d'élèves.

252. Ecole de Mlle Généreux—Mention honorable pour travaux d'élèves.

254. M. Joseph Leroux—Mention honorable pour collections numismatiques.

255. Delle Mélanie Poupert—Diplôme de 1ère classe pour travaux à l'aiguille et autres.

255. Ecole du Village de St. Angèle, Québec—Diplôme de 2e classe pour travaux à l'aiguille et autres.

Ecoles Normales.

256. Ecole normale Laval—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves, et diplôme de 1ère classe à M. l'abbé Lagacé, principal.

257. Ecole Normale Jacques-Cartier—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves, diplôme de 1ère classe à M. Thomas Brennan pour statistiques sur l'instruction publique, et diplôme de 1ère classe à M. J. O. Cassegrain, professeur.

Collèges Classiques.

258. Collège de Joliette—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

259. Collège de Lévis—Mention honorable pour travaux d'élèves.

260. Collège de St. Laurent—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

262. Petit Séminaire de St. Germain de Rimouski—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

263. Petit Séminaire de St. Charles Borromée, Sherbrooke—Mention honorable pour travaux d'élèves.

264. Petit Séminaire de Trois-Rivières—Mention honorable pour travaux d'élèves.

262. Ecole Polytechnique de Montréal—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

266 L'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique—Diplôme de 1ère classe pour objets destinés à l'enseignement.

M. O'Ryan, instituteur, Sillery—Mention honorable pour travaux d'instituteur.

M. Armand Collins, libraire, Paris—Mention honorable pour collection de livres d'enseignement.

M. Cardot, Paris—Diplôme de 1ère classe, comme inventeur de la table dite *système Cardot*.

M. Louis Archambault—Diplôme de 1ère classe pour mobilier scolaire.

PROTESTANT EXHIBIT

2. Butler, Hobart, M. A., Bedford Academy—Honorable mention for school exercises.

3. Donald, J. T., B. A., Montreal—Honorable mention for chemical cabinet.

4. Emberson, F. C., B. A., Argenteuil—Honorable mention for time tables.

6. Fowler, Prof. R. J., Montreal—1st class Diploma for drawings of game fish.

7. Fyles, Rev. T. W., Cowansville—1st class Diploma for cabinet of Canadian insects.

10. McGill Normal School—1st class Diploma for school exhibits, and 1st class Diploma to M. Hichs, principal.

11. McGill Normal School, Boys' Department

12. McGill Normal School, Girls' Department

13. McGill Normal School, Primary Department

14. McIntosh, Miss C., Montreal—1st class Diploma for kindergarten exhibit.

15. Protestant Board of School Commissioners—1st class Diploma for their school organisation, and 1st class Diploma to S. P. Robins, Esq., M. A., LL. D. local Superintendent.

16. High School of Montreal (Boys)—1st class Diploma for school exercises, and 1st class Diploma to Mr. Howe, principal.

17. Preparatory High School—Honorable mention for school exercises.

18. High School for Girls—1st class Diploma for school exercises, and honorable mention to Mrs. Fowler, Directress.

19. Senior School, Boys et Girls—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to M. F. Haight, principal.

20. Point St. Charles School, Boys and Girls—2nd class Diploma for school exercises and honorable mention to S. H. Parsons, Esq., principal.

21. Royal Arthur School—2nd class Diploma for school exercises and honorable mention to C. A. Humphrey, Esq., principal.

22. Ann street School—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to S. P. Rowell, Esq., principal.

23. British and Canadian School—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to John McKecher, Esq., principal.

24. Sherbrooke Street School—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to Alex. Pearson, Esq., principal.

25. Panet Street School—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to W. A. Kæoland, Esq., principal.

26. Dorchester Street School—Honorable mention for school exercises.

29. A. E. Duncan, Esq., M. A., B. C. L.—Honorable mention for school materials.

32. Stratton, T. G.—Etchemin—Honorable mention for miscellaneous.

American Metric Bureau, Boston Mass—Honorable mention.

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE

DES DIVERSES MÉTHODES

Dans le dernier numéro de son édition hebdomadaire, le *Courrier du Canada* publie, à sa troisième page, trois paragraphes d'un long article de Théry sur l'enseignement de la lecture. En lisant ce fragment, on serait porté à croire que le pédagogue français est en faveur de l'ancienne méthode d'épellation, tandis que c'est le contraire.

A la page 243 de son livre intitulé : *Lettres sur la profession d'instituteur*, après avoir fait connaître les différentes méthodes rationnelles, il ajoute : "Je n'ai pas fait à la vieille routine l'honneur de la nommer.

C'est qu'en effet rien n'est plus déplorable que la manière des anciens maîtres.

Les pauvres enfants prenaient machinalement un petit livre commençant par l'alphabet, continuant par des syllabes, se terminant par des phrases sans qu'il eût, dans ses diverses séries, autre chose que des lettres et des mots. Le sens y

était compté pour bien peu ; le hasard avait présidé à la rédaction comme il devait présider à la leçon. Le doigt de l'élève montrait les lettres, les syllabes et recevait en cas d'erreur, un coup de baguette du maître. (1) Du reste, aucune observation faite, aucune répétition rendue intéressante par la variété des moyens ; des questions brusques et décousues, un profond ennui de cette corvée, un dégoût trop bien justifié de cette épreuve d'automate. On traînait, je ne dis pas des mois, mais des années, sur ce livre méconnaissable à force d'avoir été roulé et sali par les doigts crispés du petit malheureux. En fin de compte, on le quittait, sachant à nonner plutôt que lire et ne conservant aucune impression distincte, aucune connaissance acquise avec intelligence. Triste début, épouvantail placé au seuil de l'école, et qui gâtait à l'avance, par son hideux aspect, tout ce qui aurait pu intéresser dans les autres enseignements.

Laissons donc à part ces traditions misérables, auxquelles un petit nombre de prétendus maîtres tiennent encore, dans les coins les moins favorisés de notre France, et bornons-nous à examiner, en les empruntant aux diverses méthodes dignes de ce nom, les vrais procédés pour l'enseignement de la lecture."

Comme on le voit, Théry n'est pas aussi favorable à l'ancienne méthode d'épellation que le donnerait à entendre la citation du *Courrier*. Mais il faut dire aussi qu'il a sauté par-dessus un paragraphe de nature à modifier un peu les conclusions du lecteur ; le voici :

"Aujourd'hui, l'usage le plus commun (et c'est aussi le plus raisonnable), consiste à maintenir la distinction fondamentale des voix ou voyelles, et articulations ou consonnes, et, une fois cette distinction établie, à regarder comme équivalent à une seule lettre les combinaisons de lettres qui se prononcent par une seule émission de voix. Ainsi on dirait que le mot *point* se compose de la consonne *p*, de la diphtongue *oin* et de la consonne *t*. Ce mot serait donc réduit à trois éléments au lieu de cinq qu'il aurait eu dans la vieille méthode ; mais il ne serait

pas considéré, quoique monosyllabe, comme devant exclure tout emploi d'épellation. C'est là tout ce que l'intérêt de la simplification justifie ; au-delà, il y aurait danger de confusion. Dans le mot *prophète*, les lettres *pr* et *ph* sont considérées comme des consonnes composées inséparables. Elles se prononcent toujours de même et *par un seul effort de la voix dans leur réunion*. L'enfant n'a donc pas besoin de compter huit éléments, mais six dans ce mot, et voilà encore une simplification qu'on peut appeler rationnelle".

Ce dernier paragraphe, oublié sans doute dans la citation du *Courrier*, est une nouvelle preuve que Théry n'est pas partisan de l'ancienne méthode d'épellation.

Etablissons maintenant une distinction entre les trois méthodes de lecture connues sous le nom de *méthode* selon l'ancienne épellation, *méthode syllabique* et *méthode d'après la nouvelle épellation*.

Dans la première, il faut nommer toutes les lettres qui entrent dans chaque syllabe du mot ; par exemple le mot *imminent*,

Il faudra dire : *i emme im, emme i, mi, enne e enne t é nent, imminent*.

Voilà la vieille méthode telle que pratiquée encore dans la plupart de nos écoles et à laquelle Théry ne fait pas même l'honneur de la nommer.

La seconde consiste "à décomposer les mots en syllabes et à en faire considérer chacune — suivant le même auteur — comme un tableau qui frappe d'un seul trait, comme un son qui frappe l'oreille d'une seule volée ; qui dispense l'enfant d'énumérer les lettres consécutives du mot avant d'articuler un seul son ; un tout qui se grave par la vue, comme par l'ouïe, dans la mémoire de l'écopier : qu'il reconnaît plus tard quand il la rencontre et qu'il prononce dès qu'il l'a rencontrée. Les mots de douze à quinze lettres se réduisent ainsi pour lui à des réunions de quatre ou cinq syllabes, dont la connaissance lui suffit et doit abrégier son temps d'étude."

C'est cette même méthode que, malgré ses avantages, "il ne conseillerait pas en général, parce qu'elle a l'immense inconvénient de ne pas se lier assez à

1 A part le coup de baguette, on trouverait encore beaucoup de nos écoles où la lecture s'enseigne de cette manière.

l'étude de l'orthographe que l'enfant apprend bien plus sûrement par la décomposition des mots." Nous nous permettrons d'ajouter qu'il a parfaitement raison.

Les partisans de cette méthode syllabique prétendent que le manque de décomposition n'est pas un obstacle à l'étude de l'orthographe que l'élève apprend tout aussi bien par l'aspect, par l'image du mot que par la décomposition des syllabes en leurs éléments par l'épellation. Mais qu'on veuille bien remarquer qu'il vaut mieux avoir deux moyens à sa disposition qu'un seul ; et la méthode d'après la *nouvelle épellation*, comme on le verra plus loin, fournit ces deux moyens, puisqu'elle met à contribution l'œil et l'oreille de l'élève

Cette méthode reconnaît dans chaque syllabe deux éléments : le son et l'articulation.

C'est celle que Théry préfère et qu'il "trouve la plus raisonnable."

Le savant écrivain n'attache pas une grande importance à l'appellation des consonnes, qu'il traite de "question secondaire et qu'il abandonne volontiers aux maîtres."

Il est vrai que pour certaines lettres, la chose est de peu d'importance, mais pour d'autres c'est bien différent.

Dites *bé* ou *be*, *dé* ou *de*, *pé* ou *pe* la chose est assez indifférente ; mais s'il s'agit de *effe*, *elle*, *emme*, *enne*, *erre*, *esse*, etc., l'intelligence de l'enfant aura beaucoup plus d'espace à franchir pour arriver à la réalité que si on l'habitue à dire *fe*, *le*, *me*, *ne*, *re*, *se*, etc. D'ailleurs, dans l'exemple qu'il donne du mot *prophète*, il retourne à la méthode syllabique pour les consonnes composées *pr* et *ph*, qui d'après lui, ne forment qu'une seule articulation. Mais la première peut et doit se décomposer comme toutes celles qui lui ressemblent, et l'on peut fort bien dire *pe*, *re*, *pre*, de même que *be*, *re*, *bre* ; *fe*, *le*, *fle*, etc., tandis que la seconde est un élément phonique représenté par deux signes *fe* et *phe* ; ce qui constitue une grande différence entre *pr* et *ph*, puisque l'une de ces consonnes doubles peut être décomposée, tandis que l'autre ne saurait l'être.

Nous pensons donc qu'il est plus logique et plus rationnel de mettre, avec

M. M. de Port-Royal, un *e* muet après chaque consonne simple ou composée et dire : *be*, *de*, *ke*, *fe*, *le*, etc.

Quelques mots épelés d'après cette méthode en feront connaître le mécanisme et feront voir qu'elle est parfaitement compatible avec l'étude de l'orthographe et la méthode phonique qui commence à se répandre aujourd'hui dans quelques-unes de nos meilleures institutions, telles que les Dames de la Charité, celles du Bon Pasteur, etc.

Prenons par exemple le mot *moulin*.

L'enfant a appris que les lettres *o* et *u* réunies, forment un seul son *ou*, et que *i*, *n*, font *in*. De plus on lui a fait comprendre que l'articulation *me* placée devant le son *ou* le modifie et fait *mou*, et que *le*, placé avant *in* fait *lin* ; en voyant ce mot, il dira donc tout naturellement, *me*, *ou*, *mou*, *le*, *in*, *lin*, *mou*, *lin* ; et ainsi des mots ; *be*, *ou*, *bou*, *te*, *on*, *ton*, *bouton* ; *ke*, *ou*, *cou*, *te*, *eau*, *teau*, *couteau*, etc.

Il est bien évident que cette dernière méthode est celle que Théry recommande comme la plus rationnelle. D'ailleurs il le dit formellement dans son livre intitulé : *Lettres sur la profession d'institutrice*, page 89.

Après avoir fait connaître comme ci-dessus, la distinction qui existe entre les trois modes, il ajoute en parlant du dernier : "C'est le mode que je préfère. Le premier a sur le second l'avantage de faciliter l'étude de l'orthographe, mais il est long, compliqué et sent la routine. Le second est plus net et plus simple, mais il est moins à la portée des enfants, à qui l'analyse est plus accessible que la synthèse. La méthode mixte au contraire joint ensemble les éléments de même nature, et simplifie sans confusion."

L'on conçoit qu'il est impossible, dans un article de journal, de donner à une question de cette nature tout le développement dont elle est susceptible, mais nous avons tenu à établir, d'après Théry, lui-même :

1o Qu'il réprovoque l'ancienne méthode d'épellation.

2o Que tout en reconnaissant à la méthode syllabique, ou méthode sans épellation, certaines qualités, il ne l'approuve pas.

30 Qu'il est partisan de la méthode d'après la nouvelle épellation telle que nous l'appliquons nous-même, et dont nous pouvons garantir l'efficacité.

PARTIE PRATIQUE

II

DICTÉE

LE PETIT PAUL

C'était jour de fête au village ;
Le petit Paul, selon l'usage,
Était allé chez son parrain
Pour chercher sa part de la fête,
Et revenait levant la tête,
D'un air tout espiègle et lutin.

Voilà qu'une enfant sans asile,
Venu à pieds nus de la ville,
Sur la route lui tend la main ;
Paul sans trouver que c'est dommage,
De ses bonbons fait le partage,
Et reprend gaiement son chemin.

Plus loin, un vieillard centenaire,
Tout haut, dans sa vive prière,
Implore secours et pitié.
La faim l'accable et le déchire ;
Paul lui donne, avec un sourire,
De ses bonbons l'autre moitié,

Puis il revint dans sa chaumière,
L'âme satisfaite et légère,
Le plaisir brillant dans ses yeux.
Oh ! ce soir, sa mère, je gage,
Le caressa bien davantage,
Et Paul s'endormit plus heureux !

DEVOIR À FAIRE À LA MAISON.

En ajoutant un nouveau sujet : l'élève fera les accords voulus.

PAUL ET GUSTAVE

C'était jour de fête au village ;
Paul et Gustave, selon l'usage,
Étaient allés chez leur parrain
Pour chercher leur part de la fête,
Et revenaient levant la tête,
D'un air tout espiègle et lutin.

Voilà que deux enfants sans asile,
Venues à pieds nus de la ville,
Sur la route leur tendent la main ;
Paul et Gustave sans trouver que c'est dommage,
De leurs bonbons font le partage,
Et reprennent gaiement leur chemin.

Plus loin, deux vieillards centenaires,
Tout haut, dans leur vive prière,
Implorent secours et pitié ;
La faim les accable et les déchire ;
Paul et Gustave leur donnent avec un sourire,
De leurs bonbons l'autre moitié,

Puis ils revinrent dans leur chaumière,
L'âme satisfaite et légère,
Le plaisir brillant dans leurs yeux.
Oh ! ce soir, leur mère je gage,
Les caressa bien davantage
Et Paul et Gustave s'endormirent plus heureux !

III

DICTÉE

L'INFINI

L'infini ! Comment ce fait-il que ² ce mot soit un jour tombé dans l'âme humaine ? Nous ³ si chétifs et si faibles, nous ³ qui, à chaque instant, sentons si amèrement le terme imposé à nos espérances et à nos efforts, nous ³ rêvons ⁴ ce qui n'a point de ⁵ fin ⁵, le tout-puissant, le parfait, l'immuable ⁶ ! et même plus nous avons conscience ⁷ de notre faiblesse, plus l'idée de l'infini nous presse, nous assiège ⁸, plus ⁹ nous nous attachons à elle comme à un refuge, comme à un port. A ceux ¹⁰ qui sont jetés au milieu du tourbillon des affaires, qui commandent aux hommes et à la fortune, il ne vient guère dans l'esprit de penser ¹¹ à l'infini ; ou, si quelquefois cette idée leur arrive, c'est par hasard, comme un éclair d'en haut, parce qu'elle amortit les désirs et refroidit l'action. On se figure aisément un Alexandre ou un Napoléon, non pas levant les yeux vers le ciel, mais fixant sur la terre un regard d'aigle. Ce sont surtout ceux ¹² qui souffrent, ceux qui aspirent sans atteindre, ceux dont la vie est cachée comme le grain de sable sur le bord de la mer, ce sont ceux-là qui se nourrissent de l'idée de l'infini, et qui la gardent pieusement au fond de leur cœur. Les uns viennent l'adorer ¹³ dans les temples, sous des symboles ¹⁴ consacrés ; les autres la portent en eux-mêmes, solitaires et indépendants ; mais nul n'y échappe, et ceux même ¹⁵ qui ont agi avec le plus de puissance dans ce monde fini, un jour vient où cette religieuse idée les ¹⁶ domine et les subjugué : c'est ¹⁷ quand leur pouvoir est brisé, quand leur mission est accomplie, quand ils souffrent, quand ils meurent. Napoléon, à Sainte-Hélène, s'est plus d'une fois senti saisir ¹⁸ par des pensées qui n'avaient plus rien d'humain, et l'Océan lui a révélé l'infini !

QUESTIONS

1. *L'infini* ! ce mot ainsi placé, que forme-t-il au commencement de la phrase ?—2. Ne pourrait-on construire la phrase *comment se fait-il que*, etc., de manière à n'avoir qu'une seule proposition ?

Qu'est le mot *comment* ? — 3. Que sont les trois *nous* répétés avec *révons*. — 4. Dire les principales acceptions de *réver*, verbe neutre et verbe actif. — 5. — Quelle est la valeur de la préposition *de*, précédée de la négation devant *fin* ? Expliquer l'orthographe de *fin* et de ses homonymes *faim* substantif et *fin* adjectif. 6. Comment sont employés les trois adjectifs *tout-puissant*, *parfait*, *immuable*, et quelle est ici leur fonction ? — 7. Que signifie *avoir conscience d'une chose* ? — 8. Quelle observation faites-vous sur les mots en *ège* ? — 9. Que signifient ces trois *plus* répétés et quelle est celle des trois propositions commençant par *plus* qui forme le second terme de la comparaison ? — 10. De quoi *à ceux* est-il complément ? — 11. Quelle est la fonction de l'infinitif *de penser* ? Qu'est ici le verbe *penser* ? — 12. Indiquez les propositions en retranchant les mots explétifs ou rédundants dans la phrase commençant par *ce sont surtout ceux*. — 13. Qu'est le complément *adorer* ? — 14. Que signifie le mot *symbole* ? — 15. Comment *même* s'écrit-il après *ceux* ? — 16. Pourquoi *les* devant *domine* et *subjugue* est-il un complément répété par pléonasme ? — 17. Que signifie *c'est* devant *quand leur pouvoir est brisé* ? — 18. Quel est le sens de *saisir* ?

RÉPONSES

1. Ce mot *l'infini* ! placé sous forme d'exclamation au commencement de la phrase, peut être considéré comme une proposition implicite, signifiant : *quel est ce mot, l'infini* ?

2. Au lieu de, *comment se fait-il que ce mot soit un jour tombé*, etc., on pourrait dire *comment ce mot est-il un jour tombé*, etc. Le mot *comment* signifiant *de quelle manière*, est ici un adverbe interrogatif ; on s'en sert aussi comme adverbe conjonctif pour unir deux propositions.

3. Des trois *nous* répétés comme sujets devant *révons*, deux forment pléonasme.

4. *Réver*, verbe neutre, s'emploie absolument pour signifier *faire un rêve*, et par extension, *dérisonner*, *penser*, *méditer*. Ce verbe s'emploie encore comme verbe neutre avec la préposition *à* : *Réver à une affaire*, y penser ; avec la préposition *à* ou *de* pour signifier, voir en songe.

Réver, verbe actif, comme dans *réver une chose*, signifie s'imaginer sans fondement ou sans motif connu.

5. *Ce qui n'a point de fin* signifie *ce qui n'a aucune fin* ; la préposition *de*, précédée de la négative *pas* ou *point*, etc., placée devant un complément direct, a donc avec la négative le sens de *aucun, aucune*. Le mot *fin*, terme, doit s'écrire ainsi, parce que son dérivé est *finir* ; *faim*, besoin de manger, ayant pour dérivé *famine*, doit prendre les lettres *am* ; l'orthographe de l'adjectif *fin* s'explique par celle de son dérivé *finesse*.

6. Les trois adjectifs *tout puissant*, *parfait*, *immuable*, sont employés substantivement et forment avec *ce* les compléments directs de *révons*.

7. *Avoir conscience d'une chose*, c'est la sentir intimement, c'est en avoir la connaissance par le sentiment intérieur.

8. Tous les mots en *ège* doivent prendre un accent grave sur l'e avant g, selon le nouveau dictionnaire de l'Académie.

9. Des trois *plus* répétés ici, le second et le troisième peuvent se tourner par *d'autant plus* ; la seconde et la troisième proposition, avec tout ce qui en dépend, forment ensemble le premier terme de la comparaison ; la proposition qui est la première doit venir après les deux autres et leur être jointe par *que*, pour former à elle seule le second terme de la comparaison ; ainsi : *L'idée de l'infini nous passe et nous assiège d'autant plus, nous nous attachons à elle d'autant plus que nous avons plus conscience de notre faiblesse*.

10. *À ceux* est complément indirect de *il vient*.

11. *De penser* est sujet réel de l'impersonnel *il vient* ; la préposition *de* est mot explétif. *Penser* est ici verbe neutre.

12. Pour faire disparaître de la phrase commençant par *ce sont surtout ceux*, etc., les mots explétifs ou rédundants, il faut la construire ainsi : *Ceux-là surtout qui souffrent, qui aspirent sans atteindre, dont la vie est cachée comme le grain de sable (est caché) sur le bord de la mer, se nourrissent de l'idée de l'infini*. On voit ainsi qu'il y a dans cette phrase cinq propositions.

13. *Adorer* après *viennent* est complé-

ment indirect ; le sens est : *viennent pour l'adorer.*

14. On appelle *symbole* une figure ou image employée comme signe d'une chose.

15. *Même* après *ceux* est variable, quand *ceux* n'est précédé d'aucun mot, nom ou pronom, auquel par le mot *ceux* on ajoute l'idée de nouveaux individus ; *même* est invariable, quand, comme dans le cas présent, on peut dire *et même, et de plus ceux, etc.*

16. *Les*, devant *domine* et *subjugue*, répète par pléonasme l'idée du mot *ceux*, qui est le vrai complément de ces deux verbes.

17. *C'est* rappelle ce qui vient d'être dit et signifie *cela a lieu, cela existe.*

18. *Saisir* a ici un sens passif et signifie *saisi, où être saisi ; Il a plus d'une fois senti lui (soi) être saisi par, etc.*

LEÇON DE GÉOGRAPHIE

Nous publions avec plaisir la leçon de géographie que nous transmet un instituteur, ami de notre feuille. Il a su donner à ce travail un cachet tellement pratique, que non seulement l'élève, en franchissant sur la carte la grande distance qui sépare Québec de Rio-Janiero, apprendra à connaître les différentes villes et les différents ports de mer où il devra s'arrêter, mais encore il liera connaissance avec nos principales maisons de commerce, et pourra voir le genre de produits qu'elles importent et qu'elles exportent.

Nous invitons notre ami à continuer de nous envoyer de ces leçons ; ce sera toujours avec empressement que nous leur accorderons une place dans nos colonnes.

VOYAGE DE QUÉBEC À RIO-JANEIRO

Le premier bateau à vapeur de la compagnie subventionnée par les gouvernements du Canada et du Brésil part de Québec avec une cargaison de morue, de hareng et de saumon. Elle a aussi différentes sortes de poissons en canistres ; des chaussures de la maison Ross et Fortin ; et de riches meubles de la maison Vallières. Il a pris aussi de la glace, des cordages des planches, des douves, etc.

Il descend donc le St. Laurent sous la direction de l'un de nos habiles pilotes du bas du fleuve, qui débarque à la Pointe-aux-Pères et laisse au capitaine le soin de conduire son vaisseau. Celui-ci traverse le golfe, passe le détroit de Canso et entre dans l'Atlantique. Il se dirige vers le sud, longeant les côtes de l'Amérique du nord et celles de l'Amérique du sud jusqu'au 23^e degré de latitude méridionale. Vers cette latitude, il tourne vers l'ouest et entre dans le port de Rio-Janeiro, un des plus beaux ports au Nouveau-monde, et où se trouve située la ville la plus peuplée de l'Amérique du sud. Elle renferme une population de 275,000 habitants.

Après avoir déchargé sa cargaison, notre vapeur prend 4000 sacs de café pour la maison Turcotte, 200 boucauts de sucre pour Thompson et Codville, 4000 peaux pour les tanneurs de la rue St. Valier, 1000 balles de coton pour la manufacture Hudon de Montréal, et laisse ensuite Rio-Janeiro, se dirigeant vers le nord. Il fait escale à Bahia, ville peuplée de 129,000 habitants et située sur le 14^o degré de latitude sud. Là il prend quelques boucauts de tabac pour la maison Lemesurier et se rend ensuite à Pernambouco, autre ville peuplée par 116,500 habitants, pour prendre encore 300 sacs de café.

Il arrête ensuite à la Havanne, capitale de l'île de Cuba et prend quelques caisses de fameux cigares de la Havanne pour la maison Toussaint et Frère, et quelques sacs de café pour Whitehead, etc.

Après plusieurs jours d'une navigation accidentée par le calme, la forte brise, quelques orages du mois de juillet, le vaisseau aborde aux îles Bermudes, poste naval anglais, pour renouveler sa provision de charbon, et revient ensuite à Québec.

Note pédagogique.—Nous ne saurions trop recommander aux maîtres de faire voyager leurs élèves avec la bague à défaut de navire. Ces exercices ont l'avantage de rendre l'étude de la Géographie très attrayante, très agréable, et de faire comprendre mieux la géographie commerciale. On leur fera ensuite

calculer la distance parcourue du nord au sud en comptant 25 lieues par degré. Québec étant au 46°, 48' latitude nord, et Rio-Janeiro à 23° latitude sud, le bateau aura ainsi parcouru 70° ; ce qui donne environ 1750 lieues du nord au sud ; en y ajoutant la distance de Québec à l'Atlantique et les détours pour entrer et sortir des différents ports, ce voyage, aller et retour, n'est pas éloigné de 4000 lieues. Il faudra dire aussi qu'on a passé deux fois l'équateur, qu'on a parcouru la zone torride dans toute sa longueur, qu'on a longé les îles les plus riches du monde, les Antilles ; que l'une de ces îles a été abordée par le premier Européen, Christophe Colomb en 1492, qu'une autre garde son tombeau : en un mot, disons à nos élèves tout ce qu'on croira devoir les intéresser et les instruire à propos de ce voyage.

LES FABLES DE LA FONTAINE

A L'ÉCOLE PRIMAIRE

LA COLOMBE ET LA FOURMI

L'autre exemple est tiré d'animaux plus petits.
 Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,
 Quand sur l'eau se penchant une fourmi y tombe ;
 Et dans cet océan l'on eût vu la fourmi
 S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.
 La colombe aussitôt usa de charité :
 Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
 Ce fut un promontoire où la fourmi arrive.
 Elle se sauve. Et là-dessus
 Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus.
 Ce croquant par hasard avait une arbalète ;
 Dès qu'il voit l'oiseau de Vénus,
 Il le croit en son pot et déjà lui fait fête.
 Tandis qu'à le tuer mon villageois s'apprête,
 La fourmi le pique au talon.
 Le vilain retourne la tête :
 La colombe l'entend, part et tire de long.
 Le souper du croquant avec elle s'envole :
 Point de pigeon pour une obole.

Pour prouver qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi, nous avons vu La Fontaine prendre comme acteurs un lion et un rat ; dans cette seconde fable, il met en scène deux animaux plus petits sans doute, mais dont le contraste n'est pas moins frappant : car la relation de taille du lion avec le rat est à peu près la même que celle de la colombe avec la fourmi. Remarquons tout d'abord que

le rôle de la colombe est incomparablement plus beau et plus sympathique que celui du lion. Pendant que Sa Majesté se contente de laisser le rat sortir impunément d'entre ses pattes, la colombe, animée par un sentiment de charité, jette un brin d'herbe, c'est-à-dire une planche de salut, à la fourmi qui se noie : c'est là un bienfait entièrement désintéressé.

On dira peut-être que cette bonne action ne lui a pas coûté cher, qu'elle n'a point exposé sa vie comme ces héroïques sauveteurs qui bravent les plus grands dangers pour arracher leurs semblables à la mort ; mais il nous suffit de ce brin d'herbe pour juger du bon cœur de la colombe, dont l'excellente intention est d'ailleurs couronnée de succès. La fourmi est sauvée : pas de protestations de reconnaissance ; mais elle garde le souvenir du service rendu et elle profite aussitôt qu'elle le peut de l'occasion pour sauver à son tour celle à qui elle doit la vie. Le second exemple est donc en tous points préférable au premier pour montrer la nécessité de cette loi morale : *Aidons-nous mutuellement.*

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,
 Quand sur l'eau se penchant une fourmi y tombe.

Deux vers suffisent au poète pour compléter son exposition. Inutile en effet de s'attarder à faire le portrait de ses acteurs ; on les connaît.

Remarquons d'abord la figure de grammaire appelée inversion et qui se répète deux fois : *buvait une colombe, sur l'eau se penchant une fourmi*, pour : une colombe buvait et une fourmi se penchant sur l'eau. Ces inversions sont très fréquentes en poésie et, à propos de poésie, nous croyons qu'il est bon d'expliquer aux enfants les règles générales de la versification française pour les habituer à être sensibles de bonne heure à l'harmonie des vers. Cette fable est composée presque en entier de vers de douze pieds ou douze syllabes, qu'on nomme alexandrins. Le maître peut s'en servir pour apprendre aux enfants ce que c'est qu'une rime ; à quelle condition une rime est riche ou simplement suffisante ; ce qu'on entend par une rime masculine et une rime féminine ; quelle

est la manière de compter les pieds ; quelle est la loi qui défend d'une manière absolue la rencontre de deux voyelles, l'une à la fin d'un mot et l'autre au commencement du mot qui le suit ; ce qu'on entend par hémistiche ou repos après le sixième pied, etc. Ces notions premières, que l'on peut faire entrer dans leurs esprits avec une grande facilité, leur rendront familier l'usage du vers, et les garantiront contre ces fautes de prosodie brutales qui nous blessent trop souvent l'oreille dans leur récitation incorrecte. Les fables de La Fontaine sont d'ailleurs merveilleusement appropriées à cet enseignement élémentaire de la versification à cause de la diversité des rythmes qu'on y rencontre.

Une fourmi y tombe.

Fourmi avec une *s* est une ancienne orthographe. Ce serait une faute aujourd'hui de l'écrire avec une *s* au singulier.

Ici l'*s* est de toute nécessité pour le vers ; sans elle, il y aurait un *hiatus*, c'est-à-dire une rencontre de deux voyelles.

Dans cet océan. Pour la fourmi, le ruisseau prend les proportions d'un océan. Elle fait de vains efforts pour regagner la rive. La rive est une expression qui convient à l'océan dans lequel se débat la fourmi : on dit ordinairement *le bord d'un ruisseau*.

Aussitôt... La colombe ne perd pas un moment ; son cœur s'est ému de compassion et lui a suggéré une excellente idée. Un brin d'herbe sera le salut de la petite naufragée ; or un brin d'herbe est facile à trouver au bord d'un ruisseau, et ce fragile appui suffit à l'animal pour regagner la terre.

Le drame est rapidement traité en deux vers par le poète qui, comme nous l'avons déjà vu, ne s'amuse pas à des descriptions inutiles.

Et là-dessus... En cet instant, sur ces entrefaites.

Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus.

Voici venir pour la colombe un ennemi aussi dangereux que le ruisseau pour la fourmi. C'est une espèce de rustre,

de villageois grossier, qui marche les pieds nus et qui *par hasard* porte une arbalète.

Un croquant. On appelait ainsi autrefois les gens de la campagne et les vilains. Anciennement les soldats en temps de guerre n'avaient pour toute arme qu'un *croc*, qui a servi à former *croquant*. En général, c'est une expression injurieuse qui désigne un gueux, un misérable, un pauvre diable, ou bien aussi un sot, un fat, un personnage sans considération dans le monde.

L'*arbalète* est une espèce d'arc composé au moyen duquel on lance des flèches avec plus de justesse qu'avec l'arc ordinaire. Elle est formée d'une lame d'acier flexible aux extrémités de laquelle est attachée une corde. Cette lame est fixée par son milieu sur une pièce en bois nommée fût ou *arbrier*, et qui est terminée comme le fusil par une crosse qu'on appuie à l'épaule.

L'oiseau de Vénus. Circonlocution ou périphrase pour désigner la colombe, qui était consacrée à la déesse de la beauté.

Le villageois a mis en joue la colombe ; il est sans doute adroit chasseur et sûr de son coup ; car il se réjouit par avance de la mettre en son pot, c'est-à-dire de la faire cuire. Mais la fourmi a vu le péril de sa bienfaitrice ; elle mord le croquant au talon. Cette piqure inattendue fait faire un mouvement au vilain, qui retourne la tête. Si léger qu'ait été le bruit occasionné par ce mouvement brusque et imprévu, il a suffi pour arriver à l'oreille délicate de la colombe.

La colombe l'entend, part et tire de long.

Tire de long, c'est-à-dire s'envole à tire d'ailes, rapide comme la flèche qu'elle vient heureusement d'éviter.

Le souper du croquant avec elle s'envole.

Charmante expression pleine de naturel et de malice. Je vois d'ici la figure ahurie de notre villageois, qui suit tristement de l'œil et voit disparaître l'espoir d'un excellent repas.

Point de pigeon pour une obole.

Phrase très elliptique et très concise que l'on peut expliquer par ce tour familier : il ne lui reste plus pour *un sou* de pigeon.

Comme dans la fable précédente, le débit est celui de la narration : il ne présente d'autres difficultés que celle d'une articulation nette et correcte, à laquelle se joint le sentiment exact des mots qui dans chaque vers doivent être mis en relief. E. MENNEHAND

ETUDE DES CONTRAIRES

Ennuyer	Amuser
Énnuyeux	Amusant
Ami	Ennemi
Sobriété	Intempérance
Sobre	Intempérant
Accorder	Refuser
Froid (temps)	Chaud
Froid (accueil)	Gracieux
La sécheresse	L'humidité
Fécond	Stérile
Adroit	Maladroit
Semblable	Dissemblable
Paraître	Disparaître
Régulier	Irrégulier
Facile	Difficile
Content	Mécontent
Constant	Inconstant
Avantageux	Désavantageux
Légal	Illégal
Enterrer	Déterrer
Inhumer	Exhumer
Mortel	Immortel
Mortel (péché)	Vénial

SYNONYMES

CHARGE, FARDEAU, FAIX.

La vie est souvent pour le malheureux un *faix* sous lequel il succombe. La *charge* d'un beaudet ne saurait être celle d'un éléphant.

Le chêne un jour dit au roseau :
Un roitelet pour vous est un pesant *fardeau*.

CHATIER, PUNIR.

Dieu nous *châtie* en père pour n'avoir pas à nous *punir* en juge. Les parents qu'un excès de tendresse empêche de *châtier* leurs enfants, sont souvent *punis* de leur folle indulgence par l'ingratitude ou le mauvais naturel de ces mêmes enfants.

COLLÈGUE, CONFRÈRE.

Cambacérés et Lebrun (1) étaient les *collègues* de Bonaparte au consulat. Quand un instituteur écrit à un de ses *confrères* et qu'il commence par cette formule : MON CHER COLLÈGUE, il n'emploie pas le terme propre.

DEVIN, PROPHÈTE.

Perdait-on un chiffon, chez la *devinresse* on courait. Longtemps à l'avance, la ruine de Jérusalem avait été prédite par les *prophètes*.

ARITHMETIQUE

1. Un cultivateur emprunte 1500 sous forme d'annuité au crédit foncier. Cette somme est payable dans 10 ans. Combien aura-t-il à payer par année ?

Je cherche l'intérêt composé d'une piastre pour 10 ans à 6 p. cent : Je dis si 179 centins donne 100, un donnera 179 fois moins, et 1500 fois plus qu'un ; ce qui me donne \$837.59 pour valeur présente, retranchant cette somme de quinze cents, j'ai 662.41. Cette somme de 662.61 représente une annuité de \$90.00 pour 10 ans.

Pour trouver l'annuité ou la somme à payer par année je dis : Si 662.41 donne 90 piastres combien 1500 me donneront-ils ?

662.41	90
1500	
<hr/>	
	1500
<hr/>	
135000.00	203.80
132482	
<hr/>	
	251800

2. Le cultivateur emploie cette somme de 1500 à l'achat d'une terre qui lui rapporte les revenus suivants :

100 minots de blé à	\$1.20 =	\$120.00
50 " de Pois à	1 05 =	52.50
400 " de Patates à	0.39 =	120.00
200 " d'Avoine à	0.40 =	80.00
80 tonn. de betteraves à	4.00 =	320.00
Des légumes, fruits, etc.		100.00

\$792.50

On demande quelle somme restera au cultivateur après avoir payé son annuité. Rép. \$588.70.

1. Cambacérés, profond juriste, député à la Convention, ministre de la justice, enfin archichancelier de l'empire.—Lebrun, député aux États Généraux.